

24 jan 2025 -15:50

Appartient à Conseil des ministres du 24 janvier 2025

## Prolongation de la dotation à la Fondation Roi Baudouin

Sur proposition du ministre en charge de la Loterie nationale Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a approuvé la prolongation de la dotation à la Fondation Roi Baudouin.

L'arrêté royal du 15 septembre 2020 fixe la dotation annuelle de la Loterie nationale à la Fondation Roi Baudouin à 9,8 millions d'euros pour les années de service 2021 à 2024 incluses.

Le projet d'arrêté royal approuvé aujourd'hui prévoit une prolongation d'un an de cette dotation pour l'année de service 2025.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale  
Rue de la Loi, 12  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Laurens Soenen  
Porte-parole  
+ 32 471 30 11 90  
[laurens.soenen@vincent.minfin.be](mailto:laurens.soenen@vincent.minfin.be)